

Préambule :

- Championnats suisses amateurs = CSA

12e Championnats suisses amateurs (CSA) 2024

Règlement complémentaire

(Le présent Règlement complète le Règlement des compétitions 2024 et le Règlement Swiss Regio Cup 2024 de la COC).

Autorisation à participer

Les épreuves sont ouvertes à tous les athlètes à partir de la catégorie U18 (année de naissance minimale : 2007) titulaires d'une licence Swiss-Ski valide.

Les membres des cadres CNP et Swiss-Ski ne sont pas autorisés à prendre le départ.

Organisation

Lieu de la compétition : Hasliberg

Date : Dimanche 24 mars 2024

Les CSA sont disputés le même jour que la finale de la Swiss Regio Cup. La date est une date bloquée du calendrier des compétitions de la COC.

Les CSA sont disputés sous forme de slalom géant en une manche. Il s'agit simultanément de la course finale de la Swiss Regio Cup. L'avant-dernière épreuve de la Swiss Regio Cup se tient avant cette course.

En CSA de circonstances particulières, le jury peut définir un autre format de compétition.

Ordre de départ : Femmes : C1–C11, puis Élite + U18 + U21 + Femmes 1+2

Hommes : B7–B13, puis A1–A6, puis Élite + U18 + U21 + hommes 1+2

Les 15 meilleurs selon la liste des points de chaque groupe de concurrents seront tirés au sort.

Le Règlement des compétitions ski alpin 2024 s'applique intégralement.

Catégories

Le classement doit être établi selon les quatre catégories suivantes :

- Juniors filles U18 + U21
- Juniors garçons U18 + U21
- Femmes
- Hommes

Prix

Médailles pour les vainqueurs et les places de podium (2 x 3 médailles).

Un prix souvenir est remis à tous les athlètes.

Jurys et piqueteurs

Le jury (incl. DT) et le(s) piqueteur(s) sont désignés par Swiss-Ski.

Proclamation des résultats / remise des prix

Les proclamations des résultats des CSA et de la Swiss Regio Cup ont lieu simultanément dans un cadre digne. Tous les participant(e)s sont invités à l'apéro.

Hébergement

L'organisateur s'efforce de proposer une offre avantageuse aux participant(e)s, aux visiteurs et aux visiteuses (hébergement pour la nuit du vendredi au samedi et/ou du samedi au dimanche).

La réservation des hôtels incombe aux participant(e)s.

Renseignements

Président du Comité d'organisation, représentant de l'organisateur :

Reto Schläppi; reto.schlaepi@meiringen-hasliberg.ch

Coordination et partie technique :

Osi Inglin, 079 341 72 87, osi.inglin@swiss-ski.ch